



## **IFSI FOUGERES**

Adresse : 133, rue de la Forêt  
BP 10561  
35305 FOUGERES  
☎ : 02.99.17.70.94

**PROMOTION SEPTEMBRE 2015 – JUILLET 2018**  
**2<sup>ème</sup> année de formation**

*Cadres de Santé Formateurs :*

Marina PELE

José EVRARD

## **INTENTIONS PEDAGOGIQUES**

**ETUDIANTS INFIRMIERS 2<sup>ème</sup> ANNEE**

# SOMMAIRE

<b><u>I. Principes pédagogiques</u></b>	
1. La posture pédagogique	p. 3
2. La posture réflexive	p. 4
<b><u>II. Participation des étudiants</u></b>	
1. Au niveau individuel	p. 4
2. Au niveau du groupe	p. 4 et 5
3. Emploi du temps	p. 5 et 6
<b><u>III. Compétences abordées au cours de la 2<sup>ème</sup> année de formation</u></b>	p. 6
1. Les Unités d'enseignement du semestre 3	
a) Unités d'enseignement du semestre 3	p. 7
b) Evaluation du semestre 3	p. 8
2. Les Unités d'enseignement du semestre 4	
a) Unités d'enseignement du semestre 4	p. 9
b) Evaluation du semestre 4	p. 10
<b><u>IV. Les cours numériques</u></b>	p. 11
<b><u>V. La simulation</u></b>	p.11
<b><u>VI. Les stages</u></b>	
1. Enseignement clinique	p. 11
2. Les objectifs de stage	p. 12
3. Répartition des groupes en stage	p. 12
4. Les dates	p. 12
5. Acquisition des critères de compétences au cours des stages en 2 <sup>ème</sup> année	p. 13
<b><u>VII. L'analyse de situations</u></b>	p. 14
<b><u>VIII. Le suivi pédagogique</u></b>	p. 14

## **I. Principes pédagogiques**

La formation est articulée autour de l'acquisition des **compétences** requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier.

Le référentiel de formation **met en place une alternance** entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins ou professionnelle.

Ce référentiel de formation s'appuie sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de chaque situation.

Il préconise également une formation structurée autour de **l'étude de situations** donnant aux étudiants l'occasion de travailler **trois paliers d'apprentissage** :

- « *comprendre* », l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « *agir* », l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « *transférer* », l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est **organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises**.

**Les unités d'intégration** mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. La progression dans l'acquisition des compétences est formalisée sur le portfolio.

Le parcours de formation tient compte de la **progression de chaque étudiant** dans sa manière d'acquérir les compétences. Ce parcours développe ainsi l'autonomie et la responsabilité de l'étudiant qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

Les contenus de formation tiennent compte de **l'évolution des savoirs et de la science**. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances. Ils font une place à l'enseignement des **sciences et des techniques infirmières**.

### **1. La posture pédagogique<sup>1</sup>**

Les modalités pédagogiques sont orientées vers la construction de savoirs par l'étudiant grâce aux travaux de groupe et travaux de recherches.

L'exercice de prise de parole en groupe et l'exposé de travaux participeront aux partages des connaissances et à la construction de l'identité professionnelle.

La diversité des situations travaillées à l'oral ou à l'écrit permet d'intégrer de nouveaux savoirs, de s'adapter à de nouvelles situations, de transférer lors de stages et d'anticiper l'exercice professionnel futur.

L'équipe pédagogique développe des stratégies qui aident l'étudiant dans ses apprentissages en milieu clinique. Elle aide à l'acquisition des connaissances, des compétences. Elle permet à l'étudiant d'affiner son observation, son analyse de la pratique ainsi que son raisonnement afin de se projeter plus facilement dans un contexte professionnel.

---

<sup>1</sup> Définition : La posture pédagogique est le **contrat** où le formateur met en relation les buts et les contenus des activités pédagogiques avec les tâches et les qualifications d'une pratique donnée.

## 2. La posture réflexive<sup>2</sup>

L'entraînement réflexif est particulièrement développé au cours de cette 2<sup>ème</sup> année de formation permettant aux étudiants de comprendre la **liaison entre savoirs et actions**, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

Cette posture consiste non seulement à positionner des travaux cliniques ou pratiques dans la formation, mais surtout à revenir sur les acquis, les processus et les stratégies utilisées pour en dégager des principes transposables.

Ainsi sont nommés et valorisés les principes de l'action, les références scientifiques, les schèmes d'organisation, etc., tout ce qui contribue à fixer les savoirs et les rendre disponibles et mobilisables lors de la réalisation d'autres travaux.

### II. Participation des étudiants

#### 1. Au niveau individuel

- **L'étudiant prépare son bilan** à l'aide de son portfolio avant chaque rencontre prévue dans le cadre de **suivi individuel**, avec le cadre de santé formateur référent.
- Cette auto évaluation sert de support au bilan de chaque Unité d'Enseignement réalisé en fin de semestre au cours d'un échange avec le formateur.
- Tout encadrement pédagogique nécessitant un entretien (encadrement spécifique, difficultés rencontrées...) doit être sollicité **par l'étudiant** auprès des formateurs référents afin d'organiser le rendez-vous.

**Le Directeur de l'I.F.S.I reçoit sur rendez-vous uniquement en présence du formateur référent dans la mesure du possible.**

#### 2. Au niveau du groupe

- Enseignement mutuel tant à l'Institut qu'en stage par le questionnement et les échanges :
  - avec les formateurs
  - avec les professionnels
  - entre les étudiants
- Autodiscipline : chaque étudiant veille, **chaque jour et tout au long de l'année**, à :
  - intégrer la salle de cours avec **ponctualité** à l'arrivée des intervenants
  - ne pas quitter la salle en milieu d'intervention
  - maintenir la propreté des locaux à la fin du cours

---

<sup>2</sup> Définition : la posture réflexive commence lorsque la pensée prend l'action et la manière de la conduire comme objet de réflexion (Philippe PERRENOUD – 2007)

- Responsabilités :
    - accueil des intervenants
    - tenue à jour de la feuille d'émargement
    - rangement de la salle selon une planification prévue.
    - prise des cours en double à déposer chaque semaine dans les boîtes des formateurs référents des Unités d'Enseignement.
  - Réunions de régulation à la demande soit des étudiants, soit des formateurs.
    - Chaque année, deux délégués sont élus par leurs pairs (pour un an) et représentent la promotion.
- L'élection pour l'année 2016-2017 a lieu dans les premières semaines qui suivent la rentrée : le mardi 6 septembre 2016.

Les délégués :

- siègent au Conseil Pédagogique
- informent le groupe
- font émerger les questions à débattre
- font respecter les règles à l'intérieur du groupe

### 3. Emploi du temps

- **Les plannings hebdomadaires sont affichés sur le panneau dans le couloir au minimum 7 jours à l'avance.**
- **La présence lors des cours et des travaux dirigés est obligatoire et effective.**
- **Toute absence doit être justifiée par un certificat médical ou toute autre preuve attestant l'impossibilité d'être présent aux enseignements ou évaluations.**
- Les horaires de base sont compris entre 8H30 et 12H30 - 13H30 et 17H30 mais ils peuvent varier en fonction des intervenants.
- Une pause de 15 minutes environ est prévue le matin et l'après-midi.
- **Les temps de travail personnel** sont des moments où les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches, lectures ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets, réalisent des travaux demandés.

#### Les fériés :

Mardi 1er novembre 2016  
 Vendredi 11 novembre 2016 (Armistice 1918)  
 Lundi 17 avril 2017 (Lundi de Pâques)  
 Lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 (Fête du travail)  
 Lundi 8 mai 2017 (Fête de la victoire 1945)  
 Jeudi 25 mai 2017 (Ascension)  
 Lundi 5 juin 2017 (Pentecôte)

- **Les vacances :**
- du vendredi 16 décembre 2016 (au soir) au 2 janvier 2017 (au matin) **HIVER**
  - du vendredi 7 avril 2017 (au soir) au lundi 24 avril 2017 (au matin) **PRINTEMPS**
  - du vendredi 7 juillet 2017 (au soir) au lundi 28 août 2017 (au matin) **ÉTÉ**

### III. COMPETENCES ABORDEES AU COURS DE LA DEUXIEME ANNEE DE FORMATION

<u>COMPETENCES</u>	<u>SEMESTRE 3</u>	<u>SEMESTRE 4</u>
<u>Compétence 4</u> Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	UE 2.8 Processus obstructifs	UE 2.7 Défaillances organiques
	UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux	UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
	UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	UE 4.3 Soins d'urgences
<u>Compétence 5</u> Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	UE 1.2 Santé Publique et économie de la santé	UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs
	UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs	UE 5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
<u>Compétence 2</u> Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers	UE 3.2 Projet de soins infirmiers	
	UE 5.3 Communication et conduite de projet	
<u>Compétence 6</u> Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	UE 4.2 Soins relationnels	
	UE 5.3 Communication et conduite de projet	
<u>Compétence 7</u> Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle		UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques
		UE 1.3 Législation, éthique, déontologie
<u>Compétence 8</u> Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques		UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche
<u>Compétence 9</u> Organiser et coordonner des interventions soignantes	UE 3.3 Rôle IDE organisation du travail et interprofessionnalité	
<u>Compétence 10</u> Informers et former des professionnels et des personnes en formation		UE 3.5 Encadrement des professionnels de soins
		UE 5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
	UE 6.2 Anglais	UE 6.2 Anglais

**1. Les Unités d'enseignement du semestre 3**

**a) Unités d'enseignement du semestre 3**

		Cours Magistraux	Travaux Dirigés	Travaux Personnels
<b>UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux</b> <b>Référent : José EVRARD</b>	Semaine 36 à semaine 40	30H	10H	10H
<b>UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques</b> <b>Référentes : Marina PELE et Valérie BRAULT</b>	Semaine 36 à semaine 44	15H	5H	5H
<b>UE 4.2 Soins relationnels</b> <b>Référentes : Marie-Louise JEANNEAU, Valérie BRAULT</b>	Semaine 36 à semaine 44	4H	36H	10H
<b>UE 3.3 Rôle IDE, organisation du travail et interprofessionalité</b> <b>Référentes : Marie-Louise JEANNEAU Valérie BRAULT</b>	Semaine 36 à semaine 39	10H	10H	5H
<b>UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs</b> <b>Référente : Marie-Louise JEANNEAU</b>	Semaine 40 à semaine 44	4H	21H	25H
<b>UE 3.2 Projet de soins infirmiers</b> <b>Référentes : Martine DESMET Anne FEUVRIER</b>	Semaine 36 à semaine 44	5H	15H	5H
<b>UE 1.2 Santé Publique et économie de la santé</b> <b>Référentes : Marie-Louise JEANNEAU, Marina PELE</b>	Semaine 38 à semaine 44	20H	20H	35H
<b>UE 2.8 Processus obstructifs</b> <b>Référent : José EVRARD</b>	Semaine 41 à semaine 44	30H	10H	10H
<b>UE 5.3 Communication et conduite de projet</b> <b>Référentes : Marjorie JOUAN, Martine DESMET, Marie-Louise JEANNEAU, Valérie BRAULT</b>	Semaine 40 à semaine 44	0H	40H	60H
<b>UE 6.2 Anglais</b> <b>Référente : Madame Sally LEMAN</b>	Semaine 36 à semaine 44		10 H	

### b) Evaluations du semestre 3

EVALUATION	COMPETENCE	Modalités d'Evaluation	ECTS	Date de l'évaluation
<b>UE 2.8 Processus obstructifs</b>	4	Evaluation écrite de connaissances	2	Semaine 44
<b>UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux</b>	4	Evaluation écrite de connaissances	2	Semaine 44
<b>UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques</b>	4	Evaluation écrite de connaissances	1	Semaine 44
<b>UE 3.2 Projet de soins infirmiers</b>	2	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint	1	Semaine 44
<b>UE 3.3 Rôle IDE organisation du travail et interprofessionnalité</b>	9	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soins	1	Semaine 44
<b>UE 1.2 Santé Publique et économie de la santé</b>	5	Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé	3	Semaine 44
<b>UE 4.2 Soins relationnels</b>	6	Mise en situation d'entretien lors des TD	2	Semaine 44
<b>UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs</b>	5	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	2	Semaine 44
<b>UE 5.3* Communication et conduite de projet</b>	2 et 6	Travail oral d'élaboration d'un projet de soins	4	Semaine 44
<b>UE 6.2 Anglais</b>		Epreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	2	Semaine 44

## 2. Les Unités d'enseignement du semestre 4

### a) Unités d'enseignement du semestre 4

		Cours Magistraux	Travaux Dirigés	Travaux Personnels
<b>UE 2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs</b> Réfèrent : José EVRARD	Information des dates Semaine 6	30 H	10 H	10 H
<b>UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques</b> Réfèrents : José EVRARD, Martine DESMET		10 H	10 H	5 H
<b>UE 4.3 Soins d'urgences</b> Référente : Marina PELE		3 H	18 H	4 H
<b>UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs</b> Référente : Marie-Louise JEANNEAU		0 H	15 H	35 H
<b>UE 1.3 Législation, éthique, déontologie</b> Réfèrent : José EVRARD		30 H	20 H	25 H
<b>UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</b> Référente : Anne FEUVRIER		6 H	34 H	10 H
<b>UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche</b> Référente : Jean-Yves GALLE, Valérie BRAULT		20 H	15 H	15 H
<b>UE 3.5 Encadrement des professionnels de soins</b> Référente : Marjorie JOUAN		10 H	20 H	20 H
<b>UE 5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires</b> Réfèrents : Martine DESMET, Marjorie JOUAN, Marie-Louise JEANNEAU, Valérie BRAULT		0 H	40 H	60 H
<b>UE 6.2 Anglais</b> Référente : Madame Sally LEMAN		0 H	5 H	0 H

c) Evaluations du semestre 4

<b>EVALUATION</b>	<b>COMPETENCE</b>	<b>Modalités d'Evaluation</b>	<b>ECTS</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
<b>UE 2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs</b>	4	Evaluation écrite de connaissances	2	Semaine 21
<b>UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques</b>	7	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	1	Semaine 21
<b>UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</b>	4	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	2	Semaine 20
<b>UE 4.3 Soins d'urgences</b>	4	Analyse d'une situation de soins d'urgence en groupes restreints	1	Semaine 21 Semaine 21
<b>UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche</b>	8	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	2	Semaine 21
<b>UE 1.3 Législation, éthique, déontologie</b>	7	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint	3	Semaine 21
<b>UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs</b>	5	Action éducative individuelle ou collective auprès d'une personne ou d'un groupe	2	Semaine 21
<b>UE 5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires</b>	5 et 10	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	4	Semaine 21
<b>UE 3.5 Encadrement des professionnels de soins</b>	10	Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement rencontrée en stage avec analyse des résultats au regard des objectifs	2	Semaine 21
<b>UE 6.2 Anglais</b>	/	Traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel	1	Semaine 21

## IV. LES COURS NUMERIQUES

Dans le projet de l'universitarisation des formations paramédicales, l'UE 2.5.S3 « Processus inflammatoires et infectieux » est proposée aux étudiants sous la forme de cours universitaires numériques dispensés par Rennes 1.

## V. LA SIMULATION EN SANTE

La simulation en santé correspond « à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels. »<sup>3</sup>

Les étudiants infirmiers sont amenés à participer à deux sessions de simulation en santé au cours de leur deuxième année de formation :

- Semestre 3 : semaine 48
- Semestre 4 : semaine 25

## VI. LES STAGES

### 1. L'enseignement clinique

L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours des périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Selon la directive européenne 2005/36/CE : « *L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises* »<sup>4</sup>.

Pendant les temps de stage, l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en **observant** et/ou en **réalisant** des activités et en les **analysant** au sein des équipes professionnelles. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs dans les rencontres avant, pendant et après la mise en stage des étudiants.

Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en soins des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur. Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière.

L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à mesurer sa progression en vue d'acquérir des qualités d'écoute, des habiletés gestuelles favorables à la dynamique d'autonomie.

---

<sup>3</sup> HAS

<sup>4</sup> Directive Européenne sur la reconnaissance des qualifications – 30 septembre 2005

z:\site internet\page ifsi\intentions pédagogiques 2ème année 2016.doc

## 2. Les objectifs de stage

Les objectifs du stage sont à la fois institutionnels et personnels.

- Avant chaque départ en stage, les objectifs institutionnels sont remis dans une pochette de stage et sont transmis au tuteur de stage par l'étudiant,
- Les objectifs personnels sont - **écrits par l'étudiant avant son départ en stage**, en fonction de ses besoins et l'étape de son cursus de formation,
  - négociés voir réajustés sur le terrain avec le maître et/ou le tuteur de stage,
  - retranscrits dans le portfolio.

Ils servent de support à l'évaluation des compétences de l'étudiant en cours ou en fin de stage.

Ils sont reconduits si besoin.

## 3. Répartition des groupes en stage

Quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de « familles de situations », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

1 – Soins de courte durée	3 – Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
2 – Soins en santé mentale et en psychiatrie	4 – Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

**Durée des stages pour la 2<sup>ème</sup> année : 20 semaines soit 10 semaines à chacun des semestres 3 et 4**

Présentation et précisions complémentaires lors de l'intervention de Madame La Directrice.

## 4. Les dates

Stage n°3	du lundi 7 novembre 2016 au vendredi 16 décembre 2016 du lundi 2 janvier 2017 au vendredi 27 janvier 2017	Soit 10 semaines
Stage n°4	4 a - Du lundi 6 mars 2017 au vendredi 7 avril 2017	Soit 5 semaines
	4 b - Du lundi 29 mai 2017 au vendredi 30 juin 2017	Soit 5 semaines

## 5. Acquisition des critères de compétences au cours des stages en 2<sup>ème</sup> année

Le portfolio doit être présenté dès le premier jour de stage au maître de stage, tuteur ou référent. Il devra être rempli avec le tuteur en cours et en fin de stage en présence de l'étudiant lors d'un entretien

L'étudiant sollicite le tuteur et/ou le maître de stage pour réaliser « un bilan intermédiaire » au milieu de la période de stage pour évaluer sa progression et proposer des axes d'amélioration. Celui-ci est formalisé dans le portfolio. Le Bilan final vient synthétiser l'acquisition des éléments de compétences et le comportement en stage. Il est réalisé à la fin de chaque stage au cours d'un entretien avec l'étudiant.

Le formateur référent est en lien avec le maître de stage, le tuteur pour suivre le parcours de l'étudiant et régler au fur et à mesure les questions qui peuvent se poser.

Les documents relatifs au stage sont sous la responsabilité de l'étudiant. Il s'engage à les présenter et à les faire compléter pour un retour à l'IFSI dans les temps impartis selon les modalités spécifiées lors de chaque stage.

COMPETENCE	Critères à valider au cours du stage 3	Critères à valider au cours du stage 4
1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée</li> <li>• Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe</li> </ul>	
2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence ou contenu du projet et de la planification en soins infirmiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins</li> <li>• Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin</li> </ul>
4 : Mettre en œuvre des actes à visée diagnostique ou thérapeutique		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens en conformité aux règles de bonnes pratiques</li> <li>• Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifestes</li> </ul>
6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage</li> </ul>
7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité de la désinfection du nettoyage, du conditionnement et de la stérilisation.</li> </ul>

## **VII. L'ANALYSE DE LA SITUATION**<sup>5</sup>

Des temps d'analyse de situation seront prévus au cours ou à l'issue du stage et s'appuieront sur des situations professionnelles vécues. L'analyse des réalités professionnelles aide l'étudiant à construire ses savoirs et son identité professionnelle grâce aux interactions au sein du groupe. Les étudiants infirmiers sont amenés à écrire deux situations professionnelles dans le portfolio. Il s'agit pour l'étudiant de choisir deux situations professionnelles qui suscitent un questionnement. Il présente ces deux situations avec des détails pertinents pour construire une problématique, il propose des hypothèses et recherche les connaissances appropriées en lien avec les situations choisies. Cette activité lui permet de se questionner sur sa propre pratique.

## **VIII. LE SUIVI PEDAGOGIQUE**<sup>6</sup>

Le suivi pédagogique, d'une durée d'une heure par séance, est organisé en deux temps au cours de l'année, l'étudiant sera prévenu par voie d'affichage.

Il se déroule à l'aide du portfolio en présence du formateur référent.

L'étudiant doit impérativement préparer son auto-évaluation.

---

<sup>5</sup> « L'analyse de la pratique est une démarche finalisée par la construction du métier, de l'identité professionnelle de l'enseignant (ici de l'étudiant infirmier) au moyen du développement d'une attitude de réflexivité. L'analyse de la pratique permet, par une distanciation instrumentée, d'identifier la mise en œuvre de comportements, des compétences en actes, de comprendre le sens de l'action réalisée dans des situations professionnelles concrètes, à l'aide d'outils conceptuels d'analyse ; c'est une démarche de formation menée par des membres d'un groupe de pairs, qui réfléchissent sur leur pratique avec l'appui de professionnels, de formateurs experts de la pratique analysée » ALTET M, recherche et formation, p 27, n° 352000.

<sup>6</sup> Il s'agit d'un échange sur le vécu, les acquis, les difficultés rencontrées par l'étudiant pour permettre à ce dernier de poursuivre sa formation ou d'envisager des mesures de réajustement le cas échéant, qu'il proposera lui-même où lui seront suggérés par le formateur.